

ANNEXE II a

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL « CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE »

UNITÉS CONSTITUTIVES DU DIPLOME

Une unité englobe une ou plusieurs capacités validées par une épreuve s'appuyant sur l'ensemble des connaissances, des savoirs et savoir-faire développés dans le référentiel de formation.

Les unités constitutives générales U1 à U4 communes à toutes les spécialités du baccalauréat professionnel délivrées par le ministère chargé de l'agriculture sont définies comme suit :

UNITE 1

L'unité 1 est définie au regard de la capacité C1 validée par l'épreuve E1 s'appuyant sur les connaissances, les savoirs et savoir-faire développés dans le module MG1.

C1 - Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles

Unité 1 - MG1 Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	
Objectif général du module : Mobiliser des éléments d'une culture humaniste pour se situer et s'impliquer dans son environnement social et culturel.	
Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs Le module d'enseignement général "Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde" a pour finalité la maîtrise de l'expression orale et écrite, l'acquisition de connaissances, de valeurs et de langages communs. Il doit permettre à l'élève, l'apprenti et l'adulte en formation : - d'exprimer un jugement respectueux d'autrui, - de réfléchir sur le monde d'aujourd'hui, - de se confronter avec la production artistique d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs. Le module MG1 aide à la formation d'opinions raisonnées et favorise l'ouverture au monde et à la culture.	
Objectifs de formation	Disciplines
- Analyser, comparer, produire des discours écrits et oraux, développer sa culture littéraire et son esprit critique	- Français - Education Socioculturelle - Histoire-Géographie - Documentation
- Analyser et pratiquer différentes formes d'expression et de communication pour enrichir sa relation à l'environnement social et culturel	
- Analyser et interpréter des faits historiques et géographiques pour comprendre le monde	
- Répondre à un besoin d'information professionnel ou culturel en mobilisant la connaissance de l'information - documentation	

UNITÉ 2

L'unité 2 est définie au regard de la capacité C2 validée par l'épreuve E2 s'appuyant sur les connaissances, les savoirs et savoir-faire développés dans le module MG2.

C2 Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle

Unité 2 - MG2 Langue et culture étrangères	
Objectif général du module Communiquer en langue étrangère dans des situations sociales et professionnelles en mobilisant des savoirs langagiers et culturels	
Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs Les enseignements de langues contribuent à l'enrichissement du rapport aux autres. Ils préparent ainsi à la mobilité dans un espace européen et international élargi. On propose des supports et des activités permettant d'utiliser la langue dans des situations diverses liées aux domaines professionnels, à la culture ou à la civilisation des pays dont on étudie la langue. L'enseignement doit se fonder sur des situations de communication dans lesquelles l'activité de l'apprenant est centrale. On privilégie l'approche dite actionnelle : la langue est utilisée pour effectuer des tâches et mener à bien des projets proches de ceux que l'on peut réaliser dans la vie réelle. Cette démarche dans laquelle l'usage des technologies de l'information et de la communication est aussi naturel qu'indispensable – donne du sens aux apprentissages car elle permet de mieux comprendre l'intérêt et la finalité des étapes conduisant à la réalisation d'une tâche communicative précise.	
Objectifs de formation	Disciplines
<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre la langue orale - S'exprimer à l'oral en interaction - S'exprimer à l'oral en continu - Comprendre la langue écrite - S'exprimer par écrit, <p><i>Niveau B1+ (utilisateur indépendant de niveau seuil) du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues</i></p>	dans des situations sociales et professionnelles Langue vivante

UNITÉ 3

L'unité 3 est définie au regard de la capacité C3 validée par l'épreuve E3 s'appuyant sur les connaissances, les savoirs et savoir-faire développés dans le module MG3.

C3 Développer sa motricité

Unité 3 - MG3 Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives et artistiques	
Objectif général du module Acquérir des connaissances et construire des compétences motrices pour devenir un citoyen physiquement et socialement éduqué.	
Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs La finalité est de permettre une diversité d'expériences motrices et culturelles. Les enseignements d'EPS sont structurés selon deux ensembles de compétences :	
<p>Compétences propres à l'E.P.S, de dimension motrice</p> <ul style="list-style-type: none"> - réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée, - se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains, - réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique, - conduire et maîtriser un affrontement individuel et collectif, - réaliser et orienter son activité physique en vue de son développement (cette compétence devient un passage obligé de formation en baccalauréat professionnel). 	
<p>Compétences méthodologiques et sociales</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'engager lucidement dans la pratique de l'activité, - respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité, - savoir utiliser différentes démarches pour apprendre à agir efficacement. <p>A des fins de diversification, il est attendu qu'au moins quatre compétences propres à l'E.P.S et les trois compétences méthodologiques et sociales organisent l'offre de formation. Quatre APSA au moins sont à programmer pour répondre à ces exigences.</p> <p>Les niveaux d'acquisition propres au baccalauréat professionnel s'appuient sur le référentiel de compétences attendues dans le programme de l'E.P.S diffusé dans les textes officiels du ministère chargé de l'Éducation Nationale et du ministère chargé de l'Agriculture.</p> <p>L'enseignement peut être mené en lien avec le projet pluridisciplinaire d'éducation à la santé.</p>	
Objectifs de formation	Disciplines
- Mobiliser ses ressources et développer son intelligence motrice par la diversité des activités physiques, sportives et artistiques	Education Physique et Sportive
- Gérer sa vie physique et sociale en vue d'entretenir sa santé et d'assurer sa sécurité	
- Accéder au patrimoine culturel des activités physiques et sportives	

UNITÉ 4

L'unité 4 est définie au regard de la capacité C4 validée par l'épreuve E4 s'appuyant sur les connaissances, les savoirs et savoir-faire développés dans le module MG4.

C4 Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques

Unité 4 - MG4 Culture scientifique et technologique	
Objectif général du module	
Mobiliser des éléments d'une culture scientifique et technologique pour se situer et s'impliquer dans son environnement social et culturel.	
Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs	
Les enseignements de ce module concourent à la formation intellectuelle, professionnelle et citoyenne des élèves. En baccalauréat professionnel, on se propose de compléter les acquis de la seconde professionnelle en vue d'enrichir la culture scientifique et technologique des apprenants.	
Les démarches pédagogiques mises en œuvre ont pour objectifs :	
<ul style="list-style-type: none"> - de former à l'activité mathématique et scientifique par la mise en œuvre des démarches d'investigation et d'expérimentation, - de donner une vision globale des connaissances scientifiques et de leurs applications, - de former à une utilisation raisonnée des outils technologiques, mathématiques et scientifiques, - de permettre d'exercer un esprit critique par rapport aux enjeux liés au monde vivant (environnement, alimentation et santé), à l'impact des T I C sur la société, à l'information scientifique. 	
On s'efforce de contextualiser les supports de formation en fonction des secteurs professionnels et de s'appuyer sur des situations et exemples concrets.	
Objectifs de formation	Disciplines
- Mobiliser des techniques et des concepts mathématiques liés aux domaines statistique-probabilités, algèbre-analyse et géométrie pour résoudre des problèmes dans des champs d'applications divers	<ul style="list-style-type: none"> - Mathématiques - Biologie-Écologie - Physique-chimie - Informatique
- Mobiliser des savoirs et utiliser des démarches scientifiques pour mesurer des enjeux liés au monde vivant en matière d'environnement, d'alimentation et de santé	
- Mobiliser des savoirs et utiliser des démarches scientifiques pour analyser, interpréter et utiliser des informations liées aux propriétés de l'eau, des solutions aqueuses, des bio-molécules, de quelques systèmes mécaniques en équilibre et de certaines formes d'énergies	
- Raisonner l'utilisation des outils informatiques et s'adapter à l'évolution des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)	

Les unités constitutives professionnelles spécifiques à la spécialité professionnelle « conduite et gestion de l'entreprise agricole » du baccalauréat professionnel délivré par le ministère chargé de l'agriculture sont définies comme suit :

UNITÉ 5

L'unité 5 est définie au regard de la capacité C5 validée par l'épreuve E5 s'appuyant sur les connaissances, les savoirs et savoir-faire développés dans le module MP 4.

C5- Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production

Unité 5 - MP4 Gestion durable des ressources et agroécosystème

Objectif général du module

Gérer de manière durable des ressources pour assurer la production de services au sein d'un agroécosystème.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Ce module a comme point de départ les acquisitions en biologie-écologie, en agronomie et en zootechnie de la Seconde Professionnelle "Productions".

L'objectif de ce module est de montrer comment diverses ressources peuvent être mobilisées au sein des agroécosystèmes pour fournir des services écosystémiques variés. Ce module rassemble des enseignements scientifiques et techniques nécessaires au pilotage et à la conduite de productions végétales et animales mais aussi plus globalement à la prise en compte et à la préservation des ressources communes. Dans ce module, le terme "ressources" est donc pris dans une acception très large.

Au-delà de l'apport sensu stricto de connaissances, ce module vise à développer chez les apprenants une capacité d'approche systémique ; il s'agit notamment de passer d'un raisonnement de type "un problème - une solution" à une approche plus globale : repérer des enjeux, identifier des objectifs, construire un corps d'hypothèses, combiner des leviers et des solutions à effet partiel, prendre en compte les rétroactions et les mécanismes de régulation, etc. L'accent est aussi mis sur les interactions entre productions végétales et productions animales (objectifs 1 et 4). Les éléments développés dans ce module permettent notamment la compréhension et la mise en œuvre de différentes façons de produire ; ils ont vocation à être réinvestis dans le module sur le pilotage de l'entreprise agricole (MP1) et dans celui sur la conduite de processus de production variés (MP5).

Ce module revêt en lui-même un caractère opérationnel autonome en ce sens qu'il s'intéresse à de véritables problématiques professionnelles, autour notamment de la gestion durable de ressources communes (objectif 4). Il est donc essentiel que cet enseignement s'appuie sur des situations de terrain et l'étude de cas concrets ; à ce titre l'exploitation de l'établissement ou des exploitations partenaires constituent des supports privilégiés pour l'enseignement de ce module. De la pluridisciplinarité et les périodes en milieu professionnel participent à cet enseignement.

Objectifs de formation : Support « polyculture-élevage » (MP41) ou support « grandes cultures » (MP42)	Disciplines
- Identifier les principaux enjeux liés aux agroécosystèmes	Zootechnie et / ou Agronomie
- Mobiliser des ressources en liens avec les productions végétales	
- Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives aux productions animales (MP41)	
- Mobiliser des ressources en lien avec les productions animales (MP42)	
- Proposer des améliorations dans le fonctionnement d'un agroécosystème permettant une gestion durable de ressources communes	

UNITÉ 6

L'unité 6 est définie au regard de la capacité C6 validée par l'épreuve E6 s'appuyant sur les connaissances, les savoirs et savoir-faire développés dans le module MP1.

C6 - Piloter une entreprise agricole

Unité 6 - MP1 Pilotage de l'entreprise agricole

Objectif général du module

Analyser le fonctionnement d'une entreprise agricole dans son territoire.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Ce module vise à comprendre la façon dont les exploitations agricoles, dans leur diversité, sont organisées, à en analyser les résultats (diagnostic suivant les différentes dimensions de la durabilité) et à appréhender leurs perspectives d'évolution.

Les acquisitions réalisées dans ce module sont transférables par les apprenants au cas support de l'épreuve 6.

La mise en œuvre du module est centrée sur des cas concrets d'exploitations agricoles (exploitations partenaires, exploitation de l'établissement, exploitations de stage...) à partir de visites, d'entretiens, d'enquêtes, de témoignages, etc.

Objectifs de formation	Disciplines
- Caractériser le fonctionnement d'une entreprise agricole dans son territoire	- Sciences économiques, sociales et de gestion - Sciences et techniques professionnelles
- Identifier des relations entre les productions	
- Détecter des points forts et des points faibles du fonctionnement de l'entreprise	
- Proposer des pistes d'évolution de l'entreprise	

Quatre unités sont définies au regard des capacités C7, C8, C9, C10 et C11 validées par l'épreuve E7

UNITÉ 7.1

<p>L'Unité 7.1 « Assurer la conduite technique des productions » est définie au regard de la capacité C7 validée par l'épreuve certificative en cours de formation constitutive de l'épreuve E7, s'appuyant sur les connaissances, les savoirs et savoir-faire développés dans les modules MP5 et MP 6.</p>	
<p>Objectif général du module MP5 (MP51 et MP52) Conduire des processus de production</p>	
<p>Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs</p> <p>L'objectif de ce module est de faire acquérir aux apprenants des connaissances, des démarches et des méthodes permettant de conduire dans une perspective de durabilité, des processus de production animale et végétale variés.</p> <p>Les méthodes de gestion des processus présentées dans ce module s'appuient, entre autres, sur les connaissances et les leviers abordés dans le module MP4, avec lequel il s'articule étroitement. Le module MP5 est l'occasion d'aborder plusieurs productions et modes de conduites : « conventionnelles », agrobiologiques, etc. ; une attention particulière est portée à des conduites s'appuyant sur les principes et démarches liés à l'agro-écologie.</p> <p>A ce titre, ce module est résolument orienté vers l'action, à différentes échelles de temps et d'espace. Il importe donc que son enseignement s'appuie en permanence sur des situations réelles, et que les modalités pédagogiques fassent une part importante aux mises en situations professionnelles sur le terrain. A cette fin, l'exploitation agricole de l'établissement de formation, mais aussi des exploitations partenaires, sont des supports privilégiés de tout ou partie de l'enseignement de ce module. Les séquences en milieu professionnel participent également à la formation.</p> <p>Ce module comprend deux déclinaisons : une spécifique au support polyculture-élevage avec des contenus et un horaire équilibrés entre agronomie et zootechnie (MP51) et une spécifique aux établissements qui s'orientent vers un support « grandes cultures », horaire exclusif en agronomie (MP52).</p>	
<p>Conduite d'un processus de production – Support « polyculture-élevage » (MP51)</p>	
<p>Objectifs de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conduire un processus de production végétale dans le cadre d'un système de culture - Gérer un processus de production animale dans le cadre d'un système d'élevage - Gérer les relations entre un processus de production végétale et processus de production animale 	<p>Disciplines</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agronomie - Zootechnie
<p>Conduite d'un processus de production – Support « grandes cultures » (MP52)</p>	
<p>Objectifs de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer les principales caractéristiques d'un système de culture - Identifier des êtres vivants au sein d'un agroécosystème - Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un itinéraire technique - Mettre en œuvre des opérations techniques - Évaluer les performances d'un ITK en prenant en compte différentes dimensions de la durabilité 	<p>Disciplines</p> <ul style="list-style-type: none"> Agronomie

UNITÉ 7.1 suite

Objectif général du module MP6	
Choix, mise en œuvre et maintenance des agroéquipements dans un processus de production	
Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs	
Raisonnement le choix, mettre en œuvre et maintenir des équipements afin d'optimiser leur efficacité en prenant en compte les contraintes techniques, agro-environnementales, réglementaires et en recherchant les meilleures conditions de sécurité.	
Objectifs de formation	Disciplines
- Choisir les équipements à mettre en œuvre dans une chaîne de mécanisation sur des critères de fonctionnalité et de performances	Sciences et techniques des agroéquipements
- Mettre en œuvre les équipements dans une perspective d'optimisation de leur performances techniques, économiques, sécuritaires et de leur impact environnemental	
- Réaliser des travaux de maintenance préventive et corrective de niveau 1 et 2 des équipements	

UNITÉ 7.2

Unité 7.2 « Gérer le travail dans l'entreprise agricole et réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte » est définie au regard des capacités C8 et C9 validées par l'épreuve certificative en cours de formation constitutive de l'épreuve E7, s'appuyant sur les connaissances, les savoirs et savoir-faire développés dans le module MP3.	
Objectif général du module	
Raisonnement la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise agricole	
Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs	
Ce module doit permettre :	
- d'établir, d'analyser et d'utiliser les résultats technico-économiques et financiers de l'exploitation pour réguler et orienter son fonctionnement ;	
- d'acquérir des notions fiscales, juridiques et relatives à la gestion du travail et des ressources humaines afin de mieux appréhender leurs incidences lors de la conduite de l'entreprise et de la prise de décision.	
Il s'appuie sur l'étude de cas concrets et sur l'expérience vécue lors des périodes de formation en milieu professionnel.	
Il est obligatoirement mené en lien avec le module MP1.	
Objectifs de formation	Disciplines
- Interpréter les documents comptables	Sciences économiques, sociales et de gestion
- Réaliser les diagnostics économique et financier	
- Raisonner une décision et un projet	
- Appréhender les modalités de la gestion du travail et des ressources humaines	
- Repérer les dimensions fiscale et juridique de l'entreprise	
- Prendre en compte l'organisation administrative de l'entreprise	

UNITÉ 7.3

Unité 7.3 « Mettre en œuvre des activités de valorisation de l'entreprise, de ses produits et services » est définie au regard de la capacité C10 validée par l'épreuve certificative en cours de formation constitutive de l'épreuve E7 s'appuyant sur les connaissances, les savoirs et savoir-faire développés dans le module MP2.

Objectif général du module :

Identifier les perspectives de développement de l'entreprise agricole dans son environnement.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Ce module vise à situer l'entreprise agricole dans son environnement économique et social afin d'identifier des perspectives de développement.

Trois entrées, qui ne constituent pas nécessairement un plan de cours, sont proposées :

- une approche de l'environnement général de l'entreprise agricole qui permettra d'appréhender le rôle des politiques publiques ayant une incidence sur son fonctionnement et le regard que porte la société sur l'agriculture ;
- la prise en compte de l'insertion territoriale de l'entreprise, de ses atouts et de ses contraintes ;
- l'étude de la diversité des pratiques mises en œuvre par les entreprises pour valoriser leur production et/ou la diversifier.

Objectifs de formation	Disciplines
- Situer l'entreprise agricole dans l'environnement économique, réglementaire et social	Sciences économiques, sociales et de gestion
- Prendre en compte les dynamiques territoriales et collectives	
- Analyser les pratiques de valorisation, de diversification et de commercialisation de la production agricole	

UNITÉ 7.4

Unité 7.4 « S'adapter à des enjeux professionnels particuliers » est définie au regard de la capacité C11 validée par l'épreuve certificative en cours de formation constitutive de l'épreuve E7 s'appuyant sur les connaissances, les savoirs et savoir-faire développés dans le module MAP « Module d'adaptation professionnelle ».

Objectif général du module :

S'adapter à des enjeux professionnels particuliers.

Objectifs de formation	Disciplines
- Permettre une adaptation de la formation au territoire et au contexte de l'établissement.	Sciences et techniques professionnelles
- Ouvrir la formation dans des domaines reflétant la diversité des activités, des fonctions et des modalités de conduite, de gestion et de commercialisation de production des exploitations agricoles.	